

Lettre d'information numérique

de la mairie de Bannalec

N°8 du vendredi 24 avril 2020

Ouverture du marché : tous les mercredis de 8 h 30 à 12 h 30, place de la Libération

Ouverture de l'AMAP : tous les jeudis de 18 h à 19 h30, devant la gare

Un site pour relier les producteurs et les consommateurs bretons : www.produits-locaux.bzh

Le fonctionnement des services municipaux

La crise sanitaire modifie le fonctionnement des services municipaux : la mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre, mais un accueil téléphonique est assuré pour des questions urgentes. L'accueil téléphonique de la mairie est maintenu de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, au numéro habituel 02 98 39 57 22.

Le n° de l'astreinte du pôle technique est le 06 20 28 00 72..

Pendant cette période, les interventions sont limitées aux services essentiels (interventions techniques urgentes, questions urgentes d'état-civil, banque alimentaire, funéraire, etc...).



Une collecte utile et solidaire

Depuis le début du confinement, un collectif de bénévoles d'associations locales, de professionnels de santé, en partenariat avec la mairie, organise la collecte et la distribution de matériels sanitaires. Et les Bannalécois, entreprises et particuliers ont fait preuve de solidarité depuis le début de cette action, avec des dons de masques, de gel hydroalcoolique, de gants et autres protections utiles pour les personnels mobilisés.

Depuis quelques jours, les dépôts ont diminué et Gaëtan Morin, bénévole chargé de la collecte, a recensé de nouveaux besoins : « nous avons été sollicités par des couturières qui réalisent des masques en tissu lavable : elles réclament du tissu, mais également des élastiques. Et une autre demande concerne les housses jetables de siège de voiture, qui font défaut actuellement ».

La distribution est assurée par Vincent Baby, bénévole du pôle santé, qui se déplace chez les professionnels pour livrer le matériel, pour éviter de trop nombreux déplacements et contacts. Ce sont des dentistes, du personnel aidant et les structures comme la résidence de Romain et l'ADMR qui ont sollicité cette aide.

Des ventes à emporter aux Dolomites

Renaud et Sonia Palud, cogérants de la pizzeria Les Dolomites ont repris une partie de leur activité de restauration depuis plus d'une semaine : tous les deux s'attachent désormais tous les week-ends à proposer des ventes de pizzas à emporter. « Nous avons décidé de ne pas subir et de relever la tête, afin de sauver notre entreprise. Nous avons effectué la démarche pour faire bénéficier nos employés du chômage partiel, mais les charges continuent de tomber chaque mois, il nous fallait donc trouver une solution pour limiter les dégâts ».

Toute la semaine, Renaud travaille dans une entreprise agro-alimentaire de Quimperlé pour garantir un salaire au couple, et avec son épouse, il passe ses soirées du week-end à confectionner des pizzas pour une vente à emporter uniquement, en respectant les règles sanitaires adoptées pendant le confinement. Et les Bannalécois apprécient de retrouver le plaisir de déguster une pizza puisque les commandes affluent du vendredi soir au dimanche soir.



Contact : 02 98 39 57 33 , de 17 h à 21 h (VSD).

Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver les mains régulièrement



Éternuer ou tousser dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade



BANNALEC
BANALEG